

agricole. Aujourd'hui le Club vous donne la recette suivante, qui est aussi d'économie agricole, pour les couvertures des maisons et des autres bâtisses. Elle consiste, dit la *Semaine Agricole*, à faire éteindre, avec de l'eau bouillante, de la chaux en pierre, dans une cuve ou dans un quart, ayant le soin de la couvrir afin de ne pas laisser échapper la vapeur: lorsque la chaux est éteinte, la passer à travers un sas, puis ajouter une pinte de sel en pierre et un gallon d'eau pour six pintes de chaux: faire bouillir ce mélange et enlever l'écume; après cela pour chaque cinq gallons de cette composition, ajouter une livre d'alun, une demi livre de couperose et petit à petit trois quarts de potasse et quatre pintes de sable fin. Ce mélange auquel on donne la couleur que l'on désire, s'étend avec une brosse. Cette préparation a une plus belle apparence que la peinture; elle dure aussi longtemps que l'ardoise, emplit les fentes et les gouttières qui peuvent se trouver sur les couvertures, et possède l'inappréciable avantage d'être à l'épreuve du feu. De plus cette préparation est facile à composer et ne coûte pas cher, elle est par conséquent d'économie agricole, étant d'ailleurs à la portée de toutes les bourses. Les briques enduites de cette composition deviennent imperméables à l'eau et à l'humidité.

En continuant à traiter la question d'économie agricole, on demande s'il y a économie agricole pour la généralité de nos cultivateurs à élever des veaux provenant de leurs vaches?

Le «Club Agricole de St. Antoine» est d'opinion qu'il n'y a pas économie agricole pour la généralité de nos cultivateurs à élever des veaux comme ils en élèvent, puisque un veau, d'après le calcul du Club, leur coûte \$12, pour la première année, \$8 pour la 2^e année, et \$10 pour la 3^e année. Le montant de ces sommes réunies ensemble forme celui de \$30, on sorte que le veau, à l'âge de 3 ans, coûte au cultivateur trente piastres.

Maintenant, M. le Rédacteur, le Club vous demande si le cultivateur qui a élevé un tel veau pourra le vendre au-dessus de \$30, à l'âge de 3 ans?

Le Club n'hésite pas à croire que vous répondrez négativement, c'est à dire non, et vous partagerez par conséquent son opinion. Le cultivateur pourra être satisfait s'il vend ce veau \$20 à \$25, à l'âge de 3 ans.

Le Club a vu plusieurs fois malheureusement des cultivateurs vendre aux enchères des génisses d'un an et demi et même de deux ans \$2.50 à \$3, et des vaches de 3 ans, \$8 à \$10.

Ainsi il est évident, d'après cela, M. le Rédacteur, qu'il n'y a pas économie agricole à élever de tels veaux; car pour qu'il y aurait économie agricole il faudrait que le prix du veau, à l'âge de 3 ans, excédât celui de son élevage: ce qui n'a pas lieu.

Comment vont-on maintenant, M. le

Rédacteur, que nos cultivateurs progressent? Il n'y a pas moyen de faire quelques progrès avec un tel mode d'élevage. Chose étonnante, ces cultivateurs élèveront, chaque printemps, 4 à 5 veaux, au lieu de n'en élever que 1 ou 2 de race améliorée; et ce qui est pis encore, ces veaux s'élèvent pour ainsi dire comme ils peuvent; on leur donnera à manger, le plus souvent, quand il faudrait leur donner de la nourriture, ou bien encore on les mettra dehors tandis qu'il faudrait les laisser dans l'étable; on les mettra tous ensemble durant l'hiver, dans un coin obscur de l'étable sans les nettoyer; souvent on les soigne quand on a le temps, on leur donnera de l'eau à la glace pour boire, tandis qu'on devrait leur donner de l'eau au moins tiède.

Puis, avec un tel mode d'élevage, on ne se gêne pas de s'écrier: "c'est curieux mes veaux ne font rien, ils ne profitent pas! Je ne sais ce qui en dépend!" On le croit bien, personne n'hésite à le croire. Aussi il n'est pas rare de les voir émigrer aux Etats Unis où ils travaillent comme des esclaves dans les factories, sans rien dire ni murmurer, tandis qu'ici, chose surprenante, il nous faut les *bonneter*, crainte de les irriter en leur faisant une légère observation.

La réponse à la question qu'ils se posent est bien simple, M. le Rédacteur, c'est que leur mode d'élevage est vicieux, comme on vient de le voir. Il ne serait peut-être pas surprenant qu'il y aurait de ces cultivateurs qui liront ces lignes s'adressant à eux, sans prendre la résolution d'amender leur mode d'élevage. Au lieu d'élever de tels veaux, qu'ils achètent des vaches de \$20 à \$25, ou bien qu'ils élèvent, comme ils doivent élever, des veaux de race améliorée, tels que des Durham, Ayrshire, Devon, &c.

En parlant de la sorte, le Club n'entend parler que de la généralité de nos cultivateurs qui suivent la routine. Dans l'élevage des veaux, il n'entend point parler de certains cultivateurs qui réalisent annuellement de beaux bénéfices avec leurs animaux de race améliorée qu'ils soignent avec intelligence, en temps et lieu. Aussi ils pratiquent l'économie agricole, parce qu'ils vendent plus cher que ne leur a coûté l'élevage. Le Club fera observer qu'on ne les voit pas émigrer aux Etats-Unis. Aussi ils sont à imiter.

Le Club demande aux cultivateurs qui suivent la routine dans l'élevage des veaux d'avoir seulement la bonne volonté d'amender leur mode d'élevage qui leur est si pernicieux, du moins à ceux qui liront ces lignes.

Si cette correspondance, M. le Rédacteur, obtient ce résultat, ne fut ce au moins que de la part d'un de ces cultivateurs, le Club serait grandement satisfait.

CLUB AGRICOLE DE ST. ANTOINE.
St. Antoine, 20 avril, 1872.

(NOTE ED.) — Nous répondrons au «Club Agricole» que certainement le cultivateur qui élèvera un veau et le gardera jusqu'à l'âge de 3 ans pour alors le vendre \$10, ne fera pas ainsi fortune si cet animal lui a déjà coûté trente piastres. Et nul doute que les bêtes à cornes de race améliorées telles que les Ayrshires pour le lait, et les Durham pour la boucherie, rapporteront de plus grands profits à l'éleveur. Cependant, pour le cultivateur qui n'est pas à l'aise et qui ne peut se procurer immédiatement des animaux de race, nous ne lui conseillerions pas de renoncer à l'élevage de veaux canadiens. Car s'il a soin de choisir ses plus beaux veaux pour élever, et qu'il leur donne une bonne nourriture, il est certain qu'à l'âge de 3 ans, ces veaux pourront valoir ce qu'il lui ont coûté, surtout s'il a les fourrages nécessaires pour les soigner. C'est autant qu'il pourra gagner tout en dirigeant sa ferme, et il n'aura pas ainsi à prendre trente piastres de sa poche pour acheter un animal au bout de 3 ans. C'est un point cependant que nous ne voulons pas décider aujourd'hui, car cela peut dépendre des circonstances, et nous demandons aux cultivateurs de quelque expérience de nous faire connaître leur opinion là-dessus.

En attendant nous empruntons à la «Gazette des Campagnes» la manière suivante de soigner les jeunes veaux:

Dans l'élevage des jeunes animaux de race améliorée ou précieuse, la valeur vénale des sujets compense les frais de production; mais dans celui des animaux communs, cette valeur ne peut payer une alimentation composée exclusivement de lait. Il devient alors nécessaire de remplacer une partie du lait par des aliments d'un prix moins élevé.

Dans la pratique ordinaire, l'allaitement naturel dure pas plus qu'une quinzaine de jours et quelquefois moins.

Durant ce temps, les veaux reçoivent du lait sortant du pis de la vache, mais après cette courte période, on remplace graduellement le lait chaud par du lait écrémé auquel on ajoute des substances très-nutritives sous un petit volume (des bouottes claires, du grain bouilli, du foin tendre et humecté). C'est ici que les soupes, rendent de grands services. Le plus important dans cette substitution, c'est qu'elle s'effectue graduellement. Si elle s'opérait brusquement, le veau refuserait indubitablement de s'y prêter et ne prendrait de la nourriture nouvelle qu'après plusieurs jours de jeûne plus ou moins complet.

On doit éviter cet arrêt dans l'alimentation avec un soin scrupuleux, car autrement le jeune animal maigrit, sa croissance s'arrêtera et le temps perdu alors ne se reprendra jamais. Le changement de nourriture ne peut s'opérer en moins d'une semaine. On remplacera d'abord le huitième du lait par l'équivalent en tout autre aliment, puis le quart, puis le trois-huitièmes, ainsi